



MINI-TRANSAT LA BOULANGERE 2019

AVENANT N° 1 à l'avis de course :

A/ Modification chapitre 3.6.3

Supprimer :3.6.3 Pour chaque skipper étranger non-membre d'un club affilié à la FFVoile, deux options sont possibles :

- soit justifier de son appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros et présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la voile ou du sport en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais),

Remplacer par :

:3.6.3 Pour chaque skipper étranger non-membre d'un club affilié à la FFVoile, deux options sont possibles :

- soit justifier de son appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de **2 millions** d'Euros et présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la voile ou du sport en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais),

B / Modification du programme prévisionnel à Las Palmas de Gran Canaria

Supprimer : 5.3 Programme prévisionnel Las Palmas

A partir du samedi 29 septembre	Arrivées des 1ers (*)Skippers et bateaux devront rester à Las Palmas a minima 72 heures après leur arrivée
Vendredi 4 Octobre	Cocktail d'accueil de Las Palmas de Gran Canaria

Vendredi 25 Octobre 10H00	Présence des skippers à Las Palmas(*) Contrôles sécurité, plombages
Samedi 26 Octobre	(*) Remise des prix 1ère étape
Dimanche 27 Octobre	(*) Prologue 2 ^{ème} étape pour les skippers concernés
Du 27 au 31 octobre	(*) Contrôles sécurité, plombages et briefing 2 ^{ème} étape
Vendredi 1 ^{er} Novembre	13h00 Signal d'avertissement de la 2 ^{ème} étape

Remplacer par :

5.3 Programme prévisionnel Las Palmas

A partir du dimanche 29 septembre	Arrivées des 1ers (*)Skippers et bateaux devront rester à Las Palmas a minima 72 heures après leur arrivée
Vendredi 4 Octobre	Cocktail d'accueil de Las Palmas de Gran Canaria
Samedi 26 Octobre	Présence obligatoire des skippers à Las Palmas(*) (*) Remise des prix 1ère étape
Dimanche 27 Octobre	(*) Prologue 2 ^{ème} étape pour les skippers concernés
Du 27 au 31 octobre	(*) Contrôles sécurité, plombages et briefing 2ème étape
Samedi 2 Novembre	13h00 Signal d'avertissement de la 2ème étape

La Rochelle le 24 mai 2019

Bernard Bonneau

